



VILLE DU BOUSCAT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300692-20160126-190116-7-DE

EXTRAIT DU REGISTRE Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/01/2016

Publication : 26/01/2016

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER N° 7 :

PARTENARIAT AVEC LA NOUVELLE
ASSOCIATION BOUSCATAISE: LES
RUCHES DU PETIT BOIS

Séance ordinaire du 19 Janvier 2016

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 19 Janvier 2016

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 27

Absent : 0

Excusés : 8

Présents : Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Joan TARIS, Odile LECLAIRE, Denis QUANCARD, Bérengère DUPIN, Gwénaél LAMARQUE, Bénédicte SALIN, Monique SOULAT, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Thierry VALLEIX, Didier BLADOU, Philippe FARGEON, Nathalie SOARES, Nancy TRAORE, Maël FETOUH, Pierre CATARD, Claire LAYAN, Jean-Bernard MARCERON, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Emmanuelle ANGELINI (à MME DUPIN), Géraldine AUDEBERT (à MME MONIER), Emilie MACERON-CAZENAVE (à M. LAMARQUE), Bernadette HIRSCHWEIL (à M. MARC), Sébastien LABAT (à M. BLADOU), Gloria QUETGLAS (à M. FETOUH), Grégoire REYDIT (à MME FOSSE), Pascal BROQUAIRE (à MME LAYAN)

Absent :

Secrétaire : Philippe FARGEON

DOSSIER N° 7 : **PARTENARIAT AVEC LA NOUVELLE ASSOCIATION BOUSCATAISE : LES RUCHES DU PETIT BOIS**

RAPPORTEUR : Gwenaëli LAMARQUE

La Ville, dans le cadre de son Agenda 21, a initié, depuis 2012, une action de sensibilisation à l'apiculture et à la biodiversité. Un accompagnement d'une trentaine de Bouscатаis volontaires a ainsi permis la construction collective de ruches, l'apprentissage par transfert d'expériences des méthodes apicoles et l'animation à destination du grand public. Des sessions pédagogiques ont plus spécifiquement fait découvrir à des publics cibles (écoles, accueils de loisirs et résidences pour personnes âgées) ces enjeux de préservation de notre cadre de vie.

A ces fins, la Ville a aménagé deux espaces ; le Bois et le Parc de l'Ermitage qui constituent le Rucher partagé du Bouscat. Des équipements ont été mis à disposition des Bouscатаis pour les ateliers de formation menés par un apiculteur professionnel.

Aujourd'hui, après 3 années d'installation réussie de ce projet et de pilotage par les services de la Ville, il est proposé de confier ces missions à l'association : Les Ruches du petit bois.

La création de cette nouvelle association est le fruit d'un engagement fort des Bouscатаis dans l'aventure apicole et de la volonté de la Ville de passer le relais de cette action à une dynamique citoyenne.

Pour cela, une convention triennale liant la Ville et l'association définit les objectifs à atteindre en termes d'entretien et d'animation des ruchers municipaux, les engagements réciproques de chacune des parties et les moyens matériels mis à disposition. Par ailleurs, l'association, au titre de la politique associative, pourra déposer une demande de subvention annuelle.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le projet de convention annexé,

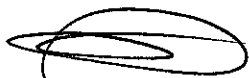
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :
35 voix POUR

Article 1 : Autorise M. le Maire à engager ce nouveau partenariat,

Article 2 : Autorise M. le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs triennale 2016/2018 avec l'association ci-annexée.

Fait et délibéré le 19 Janvier 2016

LE MAIRE,



Patrick BOBET